

A l'attention de Mr AHMED REDA GUEDIRA  
Conseiller de Sa Majesté Le Roi

PALAIS ROYAL - FES  
-----

OBJET : - Recrutement d'entraîneurs brésiliens/difficultés rencontrées.

Lors de l'entretien téléphonique que vous aviez bien voulu m'accorder, je vous avais exposé brièvement certaines difficultés rencontrées au niveau de l'exécution de la mission que Sa Majesté Le Roi avait bien voulu daigner me confier en Août 1982 à savoir le recrutement d'un entraîneur brésilien pour notre équipe nationale de football,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

1/ Origine des difficultés avec mon chef de poste,

- Dès ma prise de fonction, en septembre 1982, je me suis présenté à l'Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi à Brasilia pour l'informer notamment des directives de Sa Majesté Le Roi, que Dieu le glorifie, relatives à la mission précitée.

- Au moment de la transmission au Maroc des candidatures recueillies par mes soins, sous-couvert de Mr. l'Ambassadeur, ce dernier avait cru nécessaire d'écarter à son niveau les meilleures candidatures parmi celles proposées alors qu'il s'agissait d'entraîneurs de haut niveau dont le profil correspondait le mieux aux directives de Sa Majesté Le Roi (très bons entraîneurs brésiliens) -

- Quelques jours plus tard, j'ai reçu instructions du Ministère des Affaires Etrangères d'accompagner au Maroc Mr Camilo PENNA, Ministre Brésilien du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Profitant de cette opportunité et après m'être dûment informé sur la procédure à suivre pour la transmission de ces candidatures, j'ai fait parvenir à vos bons soins celles-ci, accompagnées d'une note de présentation à la haute attention de Sa Majesté Le Roi.

Par la suite, j'ai été convoqué par Mr le Premier Ministre, qui m'a donné, en présence de Mr Semlali, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, des instructions à suivre en vue du choix final, tout en me précisant que je devais dorénavant poursuivre l'exécution de cette mission, en relation directe avec Monsieur le Secrétaire d'Etat.

C'est donc dans ce cadre précis que j'ai continué à agir, échangeant plusieurs communications téléphoniques et de télex avec Mr Semlali, jusqu'au recrutement de Mr VALENTE en février 1983 et de Mr FARIA, au début de cette année.

Il ressort par conséquent de ce rappel chronologique des faits que la procédure utilisée pour l'exécution rapide de ces deux missions particulières, qui est à l'origine de mes multiples difficultés actuelles, n'a été à aucun moment un choix délibéré de ma part, comme semble me le reprocher Monsieur l'Ambassadeur de Sa Majesté.

## 2/ Conséquences sur ma situation administrative.

Contestant cette procédure, dont je n'étais pourtant qu'un simple exécutant, Mr l'Ambassadeur avait bloqué le paiement de mes frais de déplacement que j'avais effectués au Maroc en décembre 1982, en accord avec le Ministère des Affaires Etrangères, estimant qu'il ne peut débloquer des frais pour l'accomplissement d'une mission dont il n'a pas été informé officiellement. Ces frais que j'avais engagés sur mes fonds propres, pour permettre l'engagement de Mr VALENTE dans les meilleurs délais possibles, ne me sont pas remboursés à ce jour. Il en est de même pour mon dernier déplacement au Maroc en décembre 1983 pour présenter Mr FARIA, nouvel entraî-

.../...

neur brésilien de notre équipe nationale.

Mr l'Ambassadeur a bloqué par ailleurs le paiement de mon salaire ainsi que différentes autres indemnités depuis plusieurs mois sans aucune raison valable. Il n'a cessé d'agir, en liaison avec la direction des affaires administratives au Ministère des Affaires Etrangères pour que mon poste à Rio soit supprimé contre la volonté de responsables concernés des questions économiques.

Je regrette d'être obligé de porter cette requête à votre niveau en faisant appel à votre noble esprit d'équité et de justice, pour que mes droits soient rétablis notamment par la récupération des frais que j'ai engagés sur mes fonds propres, pour contribuer à la bonne exécution des Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, que Dieu le glorifie.

Avec l'expression de mes hautes considérations.

DRISS KETTANI  
CONSEILLER ECONOMIQUE  
RABAT le 10-5-84

Pièces jointes :

- Note sur ma situation administrative ;
- copie de la lettre N° 503 du 7 Octobre 1983 adressée à vos bons soins ;
- copie de la note à la Haute Attention de Sa Majesté le Roi (Octobre 1982) présentant les candidatures ;
- copie de la lettre 451 du 12 Mai 1983 à Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, faisant le point sur le déroulement de la mission.